Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 79

Artikel: Agriculture ett tourisme

Autor: Bastardot, Yv.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271823

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E 1436
2. OCT. 1967
Bibliothèque Publique et Universitaire de 1205 Geneve
A. - Genève
: 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

FEMMES SUISSES
ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Octobre 1967 — No 79

55e année

Rédactr. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Fr. 8.— Suisse
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement de solidarité féminine :
Fr. 10.—
Abonnement de soutien
Fr. 15.—
y compris les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

SOMMAIRE :

Page : 2 **Pilule anti-tabac**
Page 3 : **Valais : Suffrage - Comment voter le le 28 octobre**
Page 4 : **Le C.I.F. à Londres**
Page 5 : **La piqueuse de tige**
Page 6 : **Les candidates au Conseil des Etats**

La femme africaine chez elle et en Europe

Interview de Mlle Madeleine Barot, de la Division d'Entr'aide du Conseil Œcuménique des Eglises

Nos lectrices se rappellent peut-être un article de ce journal consacré au travail du « Département de Coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la famille et la société », Département dirigé à l'époque par Mlle Barot. Celle-ci a eu l'amabilité, cette fois, de répondre en personne aux questions que nous lui avons posées en votre nom au sujet des problèmes actuels de la femme africaine, nous l'en remercions de tout cœur ; ses innombrables contacts avec les femmes africaines tant en Afrique même qu'en Europe donnent tout leur poids à ses remarques.

Peut-on encore, Mademoiselle, parler de la femme africaine comme une espèce de type unique ?

— Non, car l'éducation que ces femmes ont, ou n'ont pas, reçue les différencie beaucoup entre elles ; (l'éducation prime tout, en Afrique ; ainsi par exemple on trouvera tout naturel qu'une institutrice possède et conduise sa voiture même si son mari, moins évolué, n'en a pas,.

Mais tout de même, il y a des constantes, et en général la femme est considérée **par nature** comme inférieure à l'homme ; elle a sa vie à elle, avec les femmes, et ne participe que peu à la vie de son mari ; ainsi, regardez, les jeunes couples africains qui se fixent en ville, dans le cas où la femme y suit son mari (ce qui n'arrive pas toujours, car les loyers coûtent cher et souvent on n'emmène en ville que ceux qui « gagnent » : frères ou cousins). Mais si la jeune femme y va aussi, dans la plupart des cas elle rentre au village quand elle est enceinte, c'est au village qu'elle met son enfant au monde puis l'allaite, le mari vient parfois en visite, et elle-même retournera en ville jusqu'au deuxième enfant, etc... les enfants sont d'ailleurs élevés au village, tant que les parents n'ont pas compris l'importance de l'hygiène, des impressions reçues pendant la première enfance.

La notion de couple est donc bien différente de notre notion occidentale ?

— Tout à fait, ce qui ne signifie pas que l'on tienne moins l'un à l'autre. Mais on se sépare plus souvent et plus facilement et d'ailleurs, quand cohabitation il y a, celle-ci n'exprime pas le genre d'intimité que nous recherchons en Europe.

Maintenant encore, la femme mange rarement avec les hommes de la famille, elle les sert et mange ensuite, et pourtant c'est elle qui est responsable de produire ou d'acheter la nourriture de son mari et de ses enfants (souvent avec l'argent qu'elle gagne elle-même).

La tradition joue-t-elle encore un grand rôle dans l'éducation de la fillette, puis de la jeune fille ?

— Bien sûr. Les fillettes s'occupent de leurs frères et sœurs plus jeunes, on voit encore souvent une fillette porter le dernier-né toute la journée sur son dos et faire ainsi ses classes primaires. Cette fillette, en outre, doit souvent quitter l'école très tôt pour vaquer à la corvée d'eau pour sa famille ; ce problème de l'eau est un lourd fardeau pour la femme africaine, en Afrique on parle presque plus vite de construire un barrage que d'amener l'eau dans un village ! Qu'importe que les femmes s'épuisent à ces corvées d'eau : puisqu'il n'y a pas encore assez de travail pour les hommes, celui des femmes ne saurait être valorisé...

Les « écoles de brousse » existent-elles encore ?

— Oui, cette période d'initiation sexuelle fait quitter l'école à un grand nombre de fillettes de 13 ans qui auraient encore beaucoup à apprendre. La moitié de l'Afrique connaît encore le rite, accompli brutalement de l'excision.

Ces épreuves physiques se révèlent néfastes sur le plan psychologique et intellectuel, et ces jeunes filles sont alors difficiles à récupérer pour l'étude. On peut même dire que ces terribles expériences, qui durent environ trois mois, ont une répercussion certaine sur la vie sexuelle et conjugale des femmes noires.

Et la tradition de la dot ?

— Hélas ! elle se perpétue encore ; vous savez que la jeune fille est, en fait, vendue à son futur mari et plus elle est instruite, plus cher elle « vaut ». Dans une famille, le mariage d'un fils équivaut souvent à un endettement pour plusieurs années et, si la famille du jeune homme n'est pas à même de réunir la somme suffisante, le soupirant enlève parfois sa bien-aimée, d'autre fois il renonce à se marier selon son cœur et épouse une jeune fille moins évoluée qui « coûte » moins (ce qui pose toutes sortes de problèmes selon la profession qu'il exerce, notamment s'il est pasteur).

Le jeune homme noir éprouve une grande attraction pour la jeune fille blanche et, dans ce cas, n'a pas de dot à payer ! Toutefois, le passage de l'économie rurale à la vie urbaine tend à faire disparaître cette coutume de la dot.

Que deviennent les Africaines lorsqu'elles doivent vivre quelque temps en Europe ?

— Elles souffrent d'un grand isolement ; la famille, les amies (toujours très nombreuses) les oncles et cousins du village sont loin ! Elles vivent dans la crainte, redoutent la maladie, ont des réactions de pauvres, d'anciennes colonisées, même si elles gagnent bien leur vie et que leur pays a accédé à l'indépen-

Jacqueline Laporte

(Suite en page 5)

Agriculture et tourisme

La perspective d'une période de vacances pose aux familles des problèmes d'ordre divers. Paur les unes, préoccupées du maintien d'un certain standing, il s'agit de se laisser porter par le courant touristique vers la station à la mode ou la plage en vogue.

Pour d'autres, le choix d'une destination de vacances est régi par des motifs différents d'où s'exclut tout snobisme : nous pensons à la famille de Monsieur-tout-le-monde, classe moyenne qui a les mêmes besoins d'évasion et de repos sans avoir toutefois le pouvoir d'achat autorisant un séjour à l'hôtel ou simplement même la location d'un chalet de vacances.

Si, pour la première catégorie, le choix est influencé — selon les saisons — par la proximité d'une piscine, d'une patinoire artificielle, de nombreux remonte-pentes et pistes balisées, la famille moyenne serait enchantée de trouver à bon compte un logis confortable dans une région plaisante et tranquille qui, même dépourvue d'équipement touristique, lui assurerait un salutaire changement d'air et le dépaysement désiré.

Or, parallèlement aux problèmes des familles citadines en quête d'un lieu de séjour adapté à ses moyens financiers, nombre de familles paysannes souhaiteraient trouver, dans un gain accessoire, un revenu lui permettant d'envisager certains travaux d'amélioration de l'habitat rural : modernisation de l'équipement ménager, entretien d'annexes inoccupées, tant de travaux qui, à longs termes, constitueraient un logement pour les parents à la retraite ou un jeune ménage aspirant à l'indépendance.

Les gîtes ruraux de France

La France est parvenue, depuis quelques années déjà, à résoudre ces questions en créant sous un label unique les « Gîtes de France ». Ruraux, communaux ou familiaux, ces logements appartenant à des particuliers ou à des communautés villageoises offrent désormais à ceux qui les recherchent des possibilités de villégiature adaptées à leur pouvoir d'achat.

Si nous nous arrêtons aujourd'hui à cette forme de tourisme social parfaitement concluante outre-Jura, c'est en espérant qu'un

Yv. Bastardot

(Suite en page 5)

Une femme au Conseil des Etats ?

Ty·Phoo TEA
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE

Elections au Conseil des Etats: voyez nos pages 3 et 6